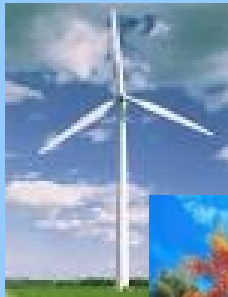




Atelier Régional sur les indicateurs pour les Stratégies et Politiques de Développement Durable en Méditerranée

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



Jean-Pierre SIVIGNON
Ministère de l'écologie
et du développement durable



Nice, 9-11 Mai 2005





Atelier Régional sur les indicateurs pour les Stratégies et Politiques de Développement Durable en Méditerranée

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie nationale de développement durable



- Brefs rappels
 - *Modalités d'élaboration*
 - *Structure et contenu*
- Dispositif de suivi et d'évaluation
 - *Le rapport au Parlement*
 - *Les indicateurs nationaux de développement durable*
 - *Les indicateurs de suivi et de performance de la SNDD*



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Un engagement politique fort

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

❑ **Avril 2002** : évolution du ministère de l'environnement vers un ministère chargé de l'écologie et du développement durable

❑ **Septembre 2002** : discours du Président de la République devant l'assemblée plénière du Sommet mondial du développement durable à Johannesburg



« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au nord comme au sud, et nous sommes indifférents. La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables. »

Il est temps, je crois, d'ouvrir les yeux. Sur tous les continents, les signaux d'alerte s'allument. Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas !

« Prenons garde que le XXIème siècle ne devienne pas, pour les générations futures, celui d'un crime de l'humanité contre la vie. »

Jacques Chirac - Président de la République
Johannesburg, lundi 2 septembre 2002



Nice, 9-11 Mai 2005



La Stratégie nationale de développement durable

Un engagement politique fort

- ❑ **28 novembre 2002** : 1^{er} séminaire du gouvernement sur le DD pour sensibiliser/engager les ministres & les administrations :



crédit photo : Xavier Remongin

- Identification de 64 mesures de court terme
- Création de 2 institutions auprès du Premier ministre :
 - ✓ *Comité inter-ministériel pour le développement durable (CIDD)*
 - ✓ *Conseil national pour le développement durable (CNDD)*
- Identification de « personnes ressources » au sein de chaque département ministériel :
 - ✓ *Les Hauts fonctionnaires chargés du développement durable (HFDD)*

- ❑ **Printemps 2003** : élaboration de la SNDD

- Objectifs : *résolument changer de cap*
être concret et pragmatique



3 juin 2003 : adoption de la SNDD par le gouvernement



La Stratégie nationale de développement durable

Structure



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ❑ 7 thèmes / axes stratégiques
- ❑ 10 programmes d'actions
- ❑ 110 objectifs
- ❑ environ 500 actions



➔ Chaque axe stratégique comprend au moins un programme d'action, déclinant une liste détaillée d'objectifs et d'actions



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Contenu 1/2

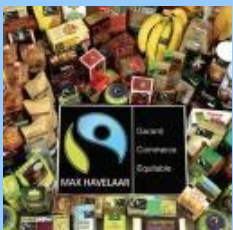
MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 7 axes stratégiques de la SNDD

1 - Le citoyen, acteur du développement durable : *débat public, information, sensibilisation, éducation ;*



2 - Territoires : *aménagement des territoires, implication des collectivités locales par les agendas 21 locaux ;*



3 - Activités économiques, entreprises et consommateurs : *certification des entreprises, signalisation des produits, développement des incitations à l'innovation, évolution de la réglementation, responsabilité sociale, innovation, incitation, mode de consommation & production ;*



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

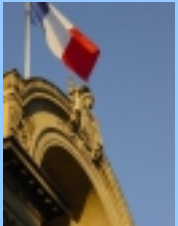
Contenu 2/2

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 7 axes stratégiques de la SNDD



4 - Renforcer la prise en compte du développement durable dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'agriculture : *lutte contre le changement climatique, gestion des infrastructures, agriculture durable et raisonnée ;*



5 - Prévenir les risques, les pollutions et autres atteintes à la santé et à l'environnement : *anticipation des risques, amélioration de l'information de la population, renforcement des moyens de contrôle ;*



6 - Vers un État exemplaire : *intégration du développement durable dans les politiques publiques, mobilisation de la recherche, exemplarité de l'administration ;*

7 - Action internationale : *renforcement de la lutte contre la pauvreté dans le monde, maîtrise de la mondialisation, action européenne.*



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Evaluer pour évoluer

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce que demande la SNDD :

- Rendre compte pour assurer un suivi fiable et régulier :**
le rapport au Parlement sur la mise en œuvre de la SNDD
- Mesurer l'efficacité et les impacts de la SNDD :**
les indicateurs nationaux du développement durable et les indicateurs de suivi de la SNDD



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Le rapport au Parlement

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Premier rapport élaboré par les HFDD en septembre 2004

- ❑ Forte mobilisation de l'Etat, de la société civile et des collectivités territoriales
- ❑ Élaboration de nouveaux outils opérationnels ou renforcement des outils et leviers existants : *EEDD, mobilisation de la recherche, formation des personnels de l'Etat, mise en place d'instruments économiques d'incitation et de régulation comme la responsabilité sociétale des entreprises*
- ❑ Confirmation que tous les champs de la politique de l'Etat sont concernés : *cf. politiques sectorielles et plans nationaux élaborés dans un objectif commun de développement durable : Plan Climat, Stratégie biodiversité, plan de conservation et de gestion des forêts tropicales, PNSE, PNAI, Plan de cohésion sociale,...*



Prochaine édition du rapport : automne 2005



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Les indicateurs nationaux

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Point de départ :

- ❑ Les 14 indicateurs de la **Stratégie européenne de Lisbonne** (avril 2001)

Vision sous-jacente aux indicateurs français :

1. les facteurs de **croissance à long terme** et les legs aux générations futures
2. les performances en terme de **durabilité des modes de production et consommation**
3. la **cohésion sociale**
4. la **gestion des risques à long terme**



45 INDICATEURS

Élaborés par un groupe de travail interministériel sous l'égide du Commissariat général du Plan

Le premier rapport a été publié en septembre 2004



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Les indicateurs nationaux 2/3

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 16 indicateurs « phares » retenus au niveau de la synthèse

- ❑ **Prise en compte du développement humain**
 - Espérance de vie sans incapacité
 - Taux de mortalité prématurée évitable

- ❑ **Atteintes à l'environnement**
 - Artificialisation du territoire
 - Qualité de l'air
 - Prélèvements d'eau
 - Ressources halieutiques
 - Indice de biodiversité

- ❑ **Ressources pour la croissance future**
 - Taux d'épargne nette ajustée
 - Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans
 - Dépôts de brevets par million d'habitants



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Les indicateurs nationaux 3/3

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 16 indicateurs « phares » retenus au niveau de la synthèse

- ❑ **Modes de production et de consommation**
 - *Production de déchets et population*
 - *Émission de gaz à effet de serre par unité de PIB*

- ❑ **Équités inter et intra-générationnelles**
 - *Dette publique (en % du PIB)*
 - *Niveau de vie relatif des personnes âgées*

- ❑ **Risques d'exclusion**
 - *Taux de chômage de longue durée*
 - *Part d'enfants dans les ménages à faible niveau de vie*



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Les indicateurs de suivi - État des lieux

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ❑ **Au niveau des 500 actions :**
 - **moins d'1/4** sont couvertes par des indicateurs, de quelque nature qu'il soit ;
 - sur les 75 indicateurs de suivi se rapportant directement aux actions, **30 sont inexploitable**s ;
 - seule **la moitié** d'entre eux permet un renseignement véritablement satisfaisant des actions.

- ❑ **Au niveau des 110 objectifs :**
 - sur 30 indicateurs de résultat **seuls 16** peuvent être considérés satisfaisants.

- ❑ **Au niveau des 10 programmes d'action :**
 - **4 ne sont absolument pas couverts** par des indicateurs.



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Les indicateurs de suivi – Réalisation 1/2

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce qui a été réalisé :

1. **Élaboration de 2 grilles de lecture stratégiques** pour :

- Donner de la lisibilité et préciser la logique d'action de la SNDD
- Analyser la pertinence des programmes d'actions au regard des :
 - 27 principes de Rio,
 - 12 enjeux français du développement durable définis par les HFDD.

2. **Élaboration d'une grille de lecture opérationnelle** pour :

- Caractériser l'ensemble des actions de la SNDD et faciliter le suivi de la réalisation des programmes d'action
- Élaborer un tableau de bord opérationnel donnant une vision claire et instantanée de l'état de réalisation des programmes d'action de la SNDD.
 - Définition d'une liste d'une dizaine critères pour chaque action de la SNDD



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Les indicateurs de suivi – Réalisation 2/2

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

→ **État de la mise en œuvre** = Description de l'avancement des actions prévues dans la SNDD

4 niveaux d'avancement :

1. Non engagée : l'action n'a pas encore été lancée
2. Engagée : action en cours
Son avancement est inférieur à 30% de l'objectif fixé
3. Avancée : action en cours
Son avancement est inférieur à 70% de l'objectif fixé
4. Réalisée : l'action est achevée et son objectif atteint.

Exemples : [Citoyen](#) [Changement climatique](#) [Synthèse](#)



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Les indicateurs de performance – En cours 1/2

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce qui reste à faire - Travaux en cours :

- ❑ **Élaborer les indicateurs de performance pour **mesurer concrètement** le chemin parcouru et **évaluer** l'atteinte des objectifs de la SNDD**
- ❑ **Dans un souci d'efficacité et de cohérence, **établir un lien** avec la réforme en cours du budget de l'État**
- 1. Objectif opérationnel :** connaître les moyens **réellement** mis en oeuvre pour atteindre chacun des 110 objectifs de la SNDD
- 2. Modalités :**
 - ✓ croiser les objectifs de performance de la SNDD avec ceux retenus dans les différents programmes de la Loi d'organique sur les lois de finances (LOLF).
 - ✓ identifier les indicateurs de performance communs et «adapter, toletter» la SNDD pour renforcer le lien avec la LOLF.



Nice, 9-11 Mai 2005





La Stratégie nationale de développement durable

Les indicateurs de performance – En cours 2/2

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

La **LOLF** constitue le **nouveau cadre de gestion** des politiques publiques qui prendra effet le 1er janvier 2006

Elle répond aux attentes :

- **du Parlement** d'obtenir une plus grande lisibilité du budget et une transparence sur son exécution
- **du citoyen** de savoir à quoi est utilisé l'argent des impôts

Une structuration du budget de l'Etat à trois niveaux



Nice, 9-11 Mai 2005





LOLF

- **Mission** : Aide publique au développement
- **Programme 1** : Solidarité à l'égard des pays en développement

Objectif n°1 : Permettre le développement humain

- 1.1 Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales de santé et d'éducation ainsi qu'un soutien aux populations les plus vulnérables, tant en milieu rural qu'urbain

- **Objectif n°1** : Mettre en œuvre les objectifs du Millénaire adoptés par les Nations Unies concernant la lutte contre la pauvreté et le développement durable

- **Indicateur n° 1** : Part de l'aide gérée par le MAE affectée aux objectifs du Millénaire.
- **Indicateur n° 2** : Proportion de l'aide gérée par le MAE dirigée vers les pays les moins avancés (PMA) et l'Afrique sub-saharienne.
- **Indicateur n° 3** : Proportion de l'aide gérée par le MAE affectée aux principales priorités sectorielles françaises définies au CICID (eau, santé, éducation, environnement-DD, infrastructures, agriculture-sécurité alimentaire).
- **Indicateur n° 4** : Amélioration de l'accès à l'éducation de base (nombre d'élèves sortant du cycle primaire/population totale en âge de suivre un cycle primaire).

SNDD

- Programme d'action :
Action Internationale

Objectif n°1 : Permettre le
développement
humain

- 1.3 Favoriser la formation
de cadres scientifiques
dans les PVD, notamment
en agronomie, économie,
environnement, santé, et
sciences sociales

LOLF

- Mission : Aide publique au développement

- Programme 1 :
Solidarité à l'égard
des pays en
développement

- Objectif n°3 :
Promouvoir le
développement par la
culture, la formation
et la recherche

- Programme 2 : Aide
économique et
financière au
développement

- Objectif n°4 :
Promouvoir l'expertise
française dans le
domaine du
développement durable
et de la gouvernance
économique et financière

➤ **Obj. 3 - Ind. 2** : Nombre d'heures - élèves dans le réseau culturel français de coopération.

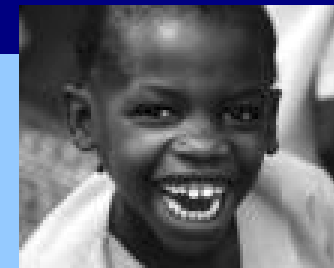
Ind. 3 : Nombre par grandes zones géographiques des étrangers diplômés des deuxième et troisième cycles de l'enseignement supérieur français.

Ind. 4 : Nombre de programmes de recherche associant des chercheurs français et étrangers.

➤ **Obj. 4 - Ind. 1** : Nombre de jours consacrés à l'assistance technique internationale par le MINEFI par euro de crédit budgétaire affecté à l'ADETEF (Assistance au développement des échanges en technologies économiques et financières).



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



Merci de votre attention

Contact :
Jean-Pierre SIVIGNON
01 42 19 20 30
jean-pierre.sivignon@ecologie.gouv.fr



Nice, 9-11 Mai 2005

